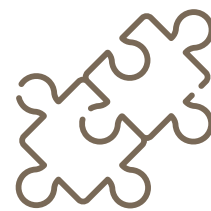


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°26

SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2025



P. 12

**UNE RENTRÉE SOUS LE
SIGNE DU DYNAMISME**



P. 6

**LA GRAND'FOIRE
DU CHÂTÉ**

P. 12-13

**ZOOM SUR LES
TRAVAUX DE
L'ÉCOLE**

P. 21

**INSCRIPTION
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**



Châtaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE

VIE ASSOCIATIVE

COMMERCE & ARTISANAT

SOCIAL

VIE SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

TRAVAUX &
ENVIRONNEMENT

16 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

19 URBANISME

20 INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

L'heure est déjà à la rentrée en ce mois de septembre après, j'espère, des congés d'été reposants. En moyenne, 60% des Français font leurs valises une fois par an et vous en déduirez donc facilement que 40% ne partent pas en vacances. Bien souvent, rester chez soi pendant ses congés ne relève pas d'un choix, malheureusement. Pour autant, si les vacances sont un temps de pause bien mérité, elles ne se résument pas seulement aux voyages et leur « réussite » ne peut se réduire au nombre de kilomètres parcourus loin de sa résidence principale.

Aussi, il est possible de « déconnecter » en passant du temps avec ceux qu'on aime et se créer de beaux souvenirs en demeurant sur notre territoire. À ce titre, les occasions de profiter de moments simples, de proximité, loin des obligations quotidiennes n'ont, à nouveau, pas manqué. Et profiter, pour ne citer qu'eux, de l'inauguration et de l'exposition estivale des « 10 ans - 100 ans » du Petit Écho de la Mode, du repas de rue du 13 juillet, du ciné plein air place de la République, de l'exposition musicale « Rêves de papier » à la chapelle Notre-Dame du Tertre, du concours « Couleurs de Bretagne » ou encore du festival Attrap'sons... Peu de communes de notre taille sont à même de proposer une telle palette de manifestations estivales à leurs concitoyens.

Pour autant, et vous le savez comme moi, l'appel du travail ne résiste pas très longtemps à cette parenthèse aussi enchantée soit-elle.

Et ces mois d'été ont été particulièrement laborieux avec leurs corollaires : les gênes occasionnées aux riverains et aux usagers de la route. Mais « peut-on faire une omelette sans casser des œufs » ? Je fais référence bien sûr ici à la requalification de la RD 712 qui a commencé au mois de juillet par le renouvellement de nos réseaux d'eaux pluviales et qui se poursuivra, de septembre à mi-décembre par les aménagements de surface (trottoirs, liaisons douces, enrobés...). Aussi aux travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable (rue

de Kerfédry, Résidence Mississippi et place des sources) à l'initiative de Leff Armor Communauté qui se sont échelonnés de novembre 2024 à mi-juillet 2025 ! Ou encore à notre programme voirie 2025 qui a permis fin juillet/début août une reprise en enrobés de certains tronçons communaux (Fournello, place de la mairie de Plouagat, route de Gouéjan au croisement de Maros, aux abords de la salle des fêtes de Châtelaudren et à Toulifaut). Sans oublier, l'aménagement des extérieurs du stade Louis-Morice avec la démolition de l'ancien club-house, la réalisation d'un parking de 100 places et de liaisons douces, l'implantation d'une clôture grillagée et d'espaces enherbés.

Pas de réelle pause estivale pour vos élus et tout porte à croire que la rentrée municipale ne sera pas moins rythmée avec son lot d'inquiétudes.

Parce que le mois de septembre va se traduire à nouveau par la suppression d'une classe dans la filière monolingue alourdissant encore les effectifs de notre école principalement dans le cycle 2 (CP et CE). Heureusement, à quelques jours de la rentrée, suite à la mobilisation des parents d'élève et de la Ville, le renfort pédagogique permettant le maintien de la 3^e classe bilingue a été acté.

Parce que la préparation budgétaire 2026 prévoit une cure d'austérité sans précédent : la potion amère est évaluée désormais à 43,8 milliards d'euros (après les annonces d'Emmanuel Macron sur l'augmentation des dépenses militaires) afin de « **dire stop à la dette** ».

Apparemment, personne n'y coupera au vu des mesures nombreuses et douloureuses annoncées. Et les collectivités locales devront à nouveau prendre leur part au redressement des comptes publics à hauteur de 5,3 milliards d'euros au bas mot soit plus du double des 2,2 milliards d'économie imposés aux collectivités en 2025 et pour une contribution même supérieure à celle de l'État (4,8 milliards d'euros) ! Qu'en penser ? Comme dans le malade imaginaire de Molière, « *que c'est en*



Châtelaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorient, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban, Yves Brault

Date de bouclage : Mardi 9 septembre

Maquette : RoudennGrafik

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Patrick Martin

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Isabelle Le Chanu, Frédéric Péchaux, Leny Robert, écoles, associations.

pratiquant la saignée qu'on va parvenir à guérir le malade ? Que l'effort financier demandé aux Français et aux collectivités territoriales s'apparente au « supplice du garrot ». Qu'il illustre d'une certaine façon la leçon de morale présente dans la fable de Jean de la Fontaine « Le loup et l'agneau » dans laquelle le premier, symbolisant une autorité tyrannique, use de sa force pour justifier l'injustifiable, à savoir la mise à mort de l'agneau innocent. Ou comment être puissant avec les misérables et faible avec les forts !

Alors que les risques récessifs de ces mesures sont quasi certains, qu'une autre politique est sans aucun doute possible, nos gouvernants

stratosphériques nous font la leçon, nous promettant sur un ton très faussement churchilien « *du labeur, des larmes et de la sueur* ». À l'image de notre Premier ministre étreignant sa chaîne YouTube « FB direct » et nous expliquant comment nous devons tous nous mobiliser pour désendetter le pays. Un peu comme notre chère Marie-Antoinette faisant face à un peuple de plus en plus affamé qui conseillait ironiquement alors de manger de la brioche ! À voir cette distance sociale se creuser entre nous et nos « élites », on est en droit de se demander si ces dernières n'ont pas perdu la raison, la tête... ?

Enfin, sans transition et comme je m'y étais

engagé dans mon précédent édit, je vous annonce que j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages pour les prochaines élections municipales : je prendrai la tête d'une liste profondément renouvelée et toujours aussi déterminée à construire avec vous, notre cité de demain sur des bases humaines et d'ouverture.

Une bien belle rentrée à vous et un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré pour que cet été sur Châtaudren-Plouagat soit aussi festif et convivial.

Olivier Boissière,

Le maire de Châtaudren-Plouagat.

AGENDA



JUSQU'AU 4 OCTOBRE

Rétrospective par Michel Batt
Exposition photographique à la médiathèque Parenthèse

JUSQU'AU 2 NOVEMBRE

Terrarium de Kerdanet
Mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h en septembre
Toute la semaine de 14h à 18h du 18 octobre au 2 novembre

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine
Visite guidée de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h
Visite guidée du Petit Écho de la Mode

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Conseil municipal
20h – Mairie déléguée de Plouagat

LUNDI 29 SEPTEMBRE

Collecte de sang
De 14h45 à 19h – Salle communale de Plouagat

DU 10 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE

Noire poésie par Françoise Nassoy & Même pas peur par Steeve Le Hégarat et Art Gil'
Exposition à la médiathèque Parenthèse

SAMEDI 4 OCTOBRE

Marche gourmande
organisée par l'ALS Plouagat
Handball de 9h à 17h

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE

Puces des couturières
De 9h à 18h - Salle communale de Plouagat

DIMANCHE 19 OCTOBRE

Fest Deiz
à partir de 14h – Salle des fêtes Jean-Le-Cuziat
Organisé par Les Danses du Leff

DIMANCHE 26 OCTOBRE

Loto du club de l'amitié
14h – Salle communale de Plouagat

LUNDI 27 OCTOBRE

Grand'Foire du Châté
À partir de 8h30 - Place de la République

VENDREDI 31 OCTOBRE

Conseil municipal
20h – Mairie déléguée de Plouagat

DU 14 AU 29 NOVEMBRE

Exposition d'artistes locaux
Médiathèque Parenthèse

MARDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de la fin de la 1^{re} guerre mondiale
Rassemblement à 11h devant la mairie déléguée de Plouagat
Repas du CCAS
12h30 – Salle communale de Plouagat
Sur inscription – voir page 9

MERCREDI 19 NOVEMBRE

Loto du club de l'amitié
14h – Salle communale de Plouagat

VENDREDI 28 NOVEMBRE

Conseil municipal
20h – Mairie déléguée de Plouagat

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Ami, remplis mon verre !
Spectacle – concert d'après l'œuvre de Jacques Brel
Organisé par l'association Cent pour un toit
20h30 – Salle Jean-Le-Cuziat

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Tout ce que je veux pour Noël
Spectacle familial
Médiathèque Parenthèse – 11h00

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Marché de Noël
Salle communale de Plouagat
Organisé par l'ALCP

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Cyclocross – Championnat de Bretagne
Étang de Châtaudren - Départ à 10h

**SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATIONS**

**RETROUVEZ
TOUT L'AGENDA
SUR LE SITE
DE LA VILLE ET
SUR L'APPLI MOBILE
INTRAMUROS**

Retour en images sur...



70 ANS DE MARIAGE

René Bochat et son épouse ont fêté il y a quelques semaines leurs noces de platine. Soixante-dix ans d'union, célébrés en famille, pour ce couple habitant la commune depuis leur retraite. Adhérent à l'association Mémoire du Châtel, la municipalité se joint à cette dernière pour lui souhaiter un très bel anniversaire de mariage.



DES AGENTS RÉCOMPENSÉS

Mercredi 2 juillet, les agents de l'Ehpad ont été récompensés pour leur engagement de longue date pour le service public avec la remise de leur médaille de travail de bronze et d'argent. Les agents partant à la retraite ont été également remerciés.



UNE SOIRÉE FESTIVE

Le repas de rue organisé par le CAK avec le soutien de la Ville a animé la Grand'rue, ce dimanche 13 juillet. 400 convives ont pu apprécier un repas festif en écoutant Morgan Renaud, avant de rejoindre, comme beaucoup d'autres habitants, le point d'eau de Ponédén d'où était tiré le traditionnel feu d'artifices. La soirée s'est conclue autour du bal populaire. Une vraie réussite !

EN ROUTE POUR LE COLLÈGE

Fin juin, tous les élèves de CM2 ont été reçus par Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, Stéphane Barbier, adjoint au maire de St-Jean-Kerdaniel, Marie-Christine Hello, adjointe au maire de Bringolo, et les élus des trois communes, pour fêter leur entrée en 6ème. Une clef USB leur a été offerte : de quoi enregistrer leurs futurs devoirs numériques !





LA VILLE EN COULEURS

Comme chaque année, le bourg de Châtelaudren a accueilli le concours de peinture amateur, Couleurs de Bretagne. Ce sont près de 90 artistes de tout âge qui étaient au rendez-vous et qui ont profité d'une belle journée ensoleillée pour poser la commune sur leur toile. Bravo à toutes et à tous, et spécialement à Christian Gérard qui a de nouveau remporté le prix du jury.



À LA DÉCOUVERTE DE LA CALLIGRAPHIE

L'exposition autour de la calligraphie de Patrick Cutté à la médiathèque Parenthèse a été l'occasion pour l'artiste de proposer une initiation à cet art délicat. Un après-midi studieux pour les curieux qui se sont essayés au maniement de la plume : pas si facile !



UNE KERMESSE RÉUSSIE

Organisée par l'ALCP, la kermesse de l'école publique s'est tenue samedi 21 juin sur la place Saint-Vincent. Une journée ensoleillée qui a ravi petits et grands, entre spectacles de fin d'année le matin, repas à midi et stands de jeux l'après-midi. De quoi bien finir l'année scolaire pour nos bambins et leurs parents.



UN DOUBLE ANNIVERSAIRE QUI MARQUE

Samedi 28 juin, l'exposition anniversaire « J'ai 10 ans, j'ai 100 ans » du Petit Écho de la Mode a été inaugurée au cours d'une journée festive, pendant laquelle plus de 300 visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations. Le spectacle de voltige et la projection du documentaire sur l'histoire de l'imprimerie ont ainsi marqué les esprits, avec la projection du documentaire donnant la parole aux anciennes ouvrières. L'exposition est à (re)découvrir jusqu'au 29 novembre prochain.

UNE CINQUIÈME ÉDITION RÉUSSIE !

Attrap'sons a encore une fois marqué la fin de l'été à Châtelaudren-Plouagat. Si le temps radieux y a participé, l'équipe du festival a pu compter sur ses 300 bénévoles pour offrir aux quelques 7 000 festivaliers un week-end plus que festif, avec Fatal Bazooka en point d'orgue le dimanche soir. Le village, accessible gratuitement, a également été un succès.

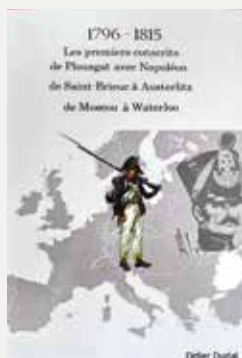
Rendez-vous du 28 au 30 août prochain pour la 6^{ème} édition !



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr

Les soldats plouagatins sous Napoléon



Didier Dudal, habitant de la commune et l'un des distributeurs de votre bulletin municipal, est l'auteur du livre « 1796 – 1815 sous Napoléon Bonaparte » qui retrace l'histoire des 360 jeunes hommes de Plouagat qui ont rejoint l'armée impériale. Passionné d'histoire, il a passé de nombreuses heures au Service historique de l'armée de Terre, à Vincennes, pour parfaire ses connaissances sur l'époque napoléonienne. Il planche aujourd'hui sur un ouvrage consacré à la catastrophe ferroviaire d'octobre 1922, lorsque le Paris-Brest percuta un train de marchandises en gare de Châtelaudren-Plouagat.

PLUS D'INFOS

Le livre est à retrouver auprès de l'association Mémoire du Chaté le jeudi après-midi à la mairie déléguée de Châtelaudren – 15 €

PATRIMOINE

Un été à la chapelle

Cet été, la chapelle Notre-Dame-du-Tertre n'a pas manqué de visiteurs, entre visites guidées, expositions et concerts : ce ne sont pas moins de 1700 curieux qui ont poussé la porte de la chapelle rouge.

Adeptes de patrimoine historique, férus d'Art ou simples flâneurs ont pu apprécier une programmation proposée par la commune et l'association des Amis de la chapelle rouge. Une saison estivale qui se termine les 20 et 21 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Vous n'avez pas eu le temps de profiter des visites guidées ? Pour patienter jusqu'à l'été prochain, nous vous prêtons la clef de la chapelle : rendez-vous à la mairie déléguée de Châtelaudren, à la crêperie du Leff ou Chez Georgette, aux heures d'ouverture.



Votre vélo à l'abri

Un abri à vélo sécurisé a été installé au printemps sur l'esplanade du château, à proximité de la passerelle du Petit Écho de la Mode. Cofinancé par la Région Bretagne, Leff Armor Communauté et la ville de Châtelaudren-Plouagat, cet abri permet de stationner deux vélos et se ferme par cadenas (à fournir par l'utilisateur).



Un marché estival animé

Lundis 28 juillet et 11 août, le marché hebdomadaire a pris des airs de fête grâce à l'association Les danses du Leff. Les adhérents ont dansé sur les airs bretons joués par le groupe musical Trevourez avant d'inviter les visiteurs à les rejoindre.



Location de salle municipale : mode d'emploi

Les associations et les particuliers peuvent louer la salle communale de Plouagat, la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat, l'espace Etienne-Kervizic et la salle de réunion de la mairie déléguée de Châtelaudren pour leurs activités, évènements et réunions.

A noter qu'une réunion annuelle est organisée courant premier trimestre de l'année civile avec l'ensemble des associations pour préparer le planning annuel de réservation pour les activités récurrentes.

Pour faire une demande de location, rendez-vous à l'accueil de la mairie : les agents d'accueil vous renseigneront en premier lieu sur la disponibilité de la salle souhaitée. Une convention d'utilisation est ensuite à remplir. Elle indique notamment le montant à payer pour réserver la salle : il est déduit de la somme totale qui est à régler en mairie,

avant la remise des clefs lors de l'état des lieux d'entrée.

Cette convention, signée à la fois par un représentant de la commune et l'organisateur responsable, rappelle à ce dernier les démarches concernant la récupération des clefs de la salle et, pour les associations uniquement, de la possibilité d'emprunter la sonorisation et les télécommandes des volets occultants ou d'utiliser le vidéoprojecteur.

Si des tables et chaises sont utilisées, il est demandé qu'elles soient rangées

avant l'état des lieux de sortie. Il en est de même pour les couverts loués qui doivent être lavés et rangés. En cas de dégradation des lieux ou du matériel loué, la caution pourra être encaissée.

Retour sur le sentier artistique

Mercredi 25 juin, le traditionnel sentier artistique du Pôle d'enseignement artistique s'est déroulé autour de l'étang de Châtelaudren. Un moment convivial et festif qui marque la fin de l'année scolaire où petits et grands, artistes en herbe ou spectateurs enthousiastes, ont pu participer avant de profiter du goûter offert par l'APEA (Association de Parents d'Elèves du Pôle d'Enseignement Artistique).

Le Pôle d'enseignement artistique de Leff Armor communauté a pour missions principales la découverte, l'apprentissage et la pratique de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques. Les cours reprennent lundi 15 septembre.

PLUS D'INFOS

Pôle d'enseignement artistique
- <https://www.leffarmor.fr/pole-denseignement-artistique/>
APEA - apea@kak.bzh



Les conférences de l'UTL

L'Université du Temps Libre (voir n°21) vous propose les conférences suivantes, à 14h15 au Petit Écho de la Mode :

- 23 septembre - Alphonse Mucha, grand peintre et illustrateur
- 7 octobre - Napoléon III, de la controverse à l'héritage
- 14 octobre - les terres rares et métaux rares
- 4 novembre - nourrir l'Humanité
- 2 décembre - Céline, l'écrivain
- 16 décembre - Les Johnnies

Retrouvez les sorties et ateliers programmés sur utlchataudren.fr



Bien dans ma peau

Laura Fraboul, socio-esthéticienne, accompagne au mieux-être les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, le vieillissement, la précarité, l'isolement ou une difficulté à un moment de la vie, sans oublier leurs aidants. Elle propose des soins esthétiques adaptés (soin du visage, des mains, des pieds, massage bien-être, épilation, maquillage, socio-conseil en image), que ce soit

en soin individuel ou atelier collectif, en collaboration avec les équipes pluriprofessionnelles. Également aide-soignante, son activité permet aux bénéficiaires de renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et de se réapproprier son image.

PLUS D'INFOS

Laura Fraboul

Tél. : 06 29 27 53 72

fraboul.laura@gmail.com



Lundi 27 octobre 2025
à partir de 8 h 30

La GRAND' FOIRE du Châte

Animations pour toute la famille
Potée bretonne de 12 h à 13 h 30
par le Comité d'animation kastellgatin - Salle Jean-Le-Cuziat
Tickets-repas en vente à la Maison de la presse, Chez Christophe, à la Maison Vincent, à l'atelier de Carole et au Fournil du Rocher
Attention : places limitées

Renseignements
Emplacement gratuit pour les commerçants ambulants et les associations pour toute réservation auprès de la mairie avant le 21 octobre.
www.chatelaudren-plouagat.fr
02 96 74 10 84 / accueil@chatelaudren-plouagat.fr

Châtaudren - Plouagat

LE rendez-vous incontournable de l'automne

La Grand'Foire du Châte se tiendra le lundi 20 octobre 2025, dès 8h30. Toute la journée, profitez d'animations pour petits et grands.

Le CAK vous proposera sa traditionnelle potée bretonne, servie de 12h à 13h30 à la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat. Les tickets-repas sont en vente dans les commerces de la ville (14 € adulte / 7 € enfant).

Les commerçants et associations locales peuvent réserver un emplacement gratuitement en mairie avant le jeudi 16 octobre.

PLUS D'INFOS ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR :

www.chatelaudren-plouagat.fr



Un kastellgatin médaillé au concours Lépine

Lény Rabet, kastellgatin, a eu la joie de recevoir la médaille d'argent au célèbre concours Lépine 2025, pour son chariot pour toiture. Une invention qui devrait pouvoir révolutionner les travaux sur toiture grâce au gain de temps qu'elle offre.

CONTACT

www.chariot-leny.fr



Formulaire d'inscription à la Grand'Foire du Châte

Nom du commerce ou de l'association :
N° Siren/Siret :
Nom et prénom du responsable :
Adresse :
Tél. :
E-mail :

Activités et produits exposés :
.....

Métrage souhaité :
Prise électrique nécessaire : OUI / NON

Documents (copies) à joindre : carte d'identité (recto/verso), assurance, Kbis ou carte de commerçant et autorisation sanitaire (si nécessaire).

L'emplacement vous sera indiqué le jour J par le placier.
Installation à partir de 8h00.

Renseignements

Ville de Châtaudren-Plouagat
02 96 74 10 84
pm@chatelaudren-plouagat.fr

Protection des données personnelles (RGPD)

Les données recueillies dans ce questionnaire sont collectées uniquement dans le cadre de l'organisation de la Grand'Foire. Elles ne seront ni utilisées à d'autres fins, ni transmises à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données en contactant la mairie au 02 96 74 10 84 ou pm@chatelaudren-plouagat.fr
© Ville de Châtaudren-Plouagat - Service communication - juillet 2025 // Ne pas jeter sur la voie publique



SOLIDARITÉ

Un soutien à domicile essentiel

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Leff Armor Communauté propose un service d'aide à domicile essentiel pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap. Un accompagnement humain et professionnel au cœur de notre territoire.

Vivre chez soi le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions, est un souhait partagé par beaucoup. Pour y répondre, le CIAS de Leff Armor Communauté met à disposition un service d'aide et d'accompagnement à domicile à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Les auxiliaires de vie accompagnent les bénéficiaires dans les gestes du quotidien : aide à la toilette, à la préparation des repas, prise de médicaments, entretien du logement et du linge, sorties, démarches administratives... Une présence précieuse qui allie compétences professionnelles et attention bienveillante. Comme en témoigne Louis, 76

ans : « Grâce à mon auxiliaire de vie, je suis bien accompagné dans mon quotidien. Je peux compter sur elle en toute confiance. »

Pour toute information, deux accueils physiques sont ouverts à Châtelaudren-Plouagat (31 rue de la Gare) et à Lanvollon (3 ZA de Kercadiou), ainsi qu'un accueil téléphonique du lundi au vendredi.

Un service public de proximité, pour une vie à domicile plus sereine.

PLUS D'INFOS
CIAS Leff Armor
02 96 79 77 82
cias@leffarmor.fr

Repas du 11 novembre

Un repas est organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) mardi 11 novembre, à partir de 12h30 à la salle communale de Plouagat.

Un moment convivial qui fera danser les participants et participantes tout l'après-midi.

Les seniors ne pouvant pas se déplacer pour raison médicale ou motif impérieux recevront un panier garni en décembre.

PLUS D'INFOS

Inscription obligatoire (repas ou panier garni) en mairie du 10 au 31 octobre

Repas ou paniers offert aux seniors de 70 ans et plus, repas pour les moins de 70 ans à régler à l'inscription.



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : Ville de Châtaudren-Plouagat et sur www.chataudren-plouagat.fr



PERISCOLAIRE

Une rentrée sous le signe du dynamisme

Après un été ensoleillé, les enfants ont repris le chemin de l'école.



Certains ont participé aux activités proposées par Leff Armor Communauté avec Cap Sport ou le centre de loisirs. En juillet, les petits ont ainsi été accueillis à l'accueil périscolaire de Plouagat, quand les plus grands ont déjeuné au restaurant scolaire de Châtaudren. À noter qu'une convention avec Leff Armor Communauté permet l'utilisation de ces mêmes locaux par les accueils périscolaires du mercredi et des vacances scolaires.

UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ

Pour 2025/2026, environ la moitié des enfants scolarisés sont inscrits à l'accueil périscolaire, les maternelles et cycles 3 profitant des locaux de Plouagat et les cycles 2 ceux de Châtaudren. Jeux, activités artistiques, manuelles, éducatives et sportives y sont organisés dans le cadre d'un projet éducatif mené par les animateurs périscolaires recrutés par la Ville, pour la plupart titulaires du BAFA. Ces derniers peuvent compter sur leur directrice, Nadine et Christelle pour les

deux équipes de Plouagat, et Achouak sur Châtaudren (en photo).

DES LOCAUX PRÊTS À ACCUEILLIR LES ÉLÈVES

Si les enfants et les équipes enseignantes ont retrouvé des salles comme neuves à la rentrée, c'est grâce au travail minutieux des agents polyvalents cet été. Le bal du grand ménage d'été a rassemblé balais, lavettes, aspirateurs et mono-brosses : un travail de l'ombre important et trop souvent méconnu qui permet d'offrir un cadre propre et agréable à toutes et tous.

DES ÉQUIPES INVESTIES ET FORMÉES

Partiellement renouvelée, l'équipe périscolaire suit des formations régulières. Avant la rentrée, les agents intervenant au restaurant scolaire ont suivi une formation sur les règles d'hygiène en distribution de repas. D'autres suivront prochainement des stages sur l'accueil d'enfants à besoins particuliers ou sur la gestion des conflits entre élèves.



Une rentrée sereine pour la filière bilingue

Depuis sa création en 2018, la filière bilingue de l'école publique ne cesse de se développer et accueille cette année 51 enfants de la Petite Section au CM2. Cette progression a permis la mise en place d'une 3^e classe bilingue à la rentrée 2024, grâce à une aide pédagogique attribuée par l'Éducation Nationale. Initialement prévue à mi-temps pour cette rentrée, cette aide a finalement été confirmée à temps plein, à la suite de la mobilisation des parents, soutenus par l'association Div Yezh Kastellaodren-Plagad et la municipalité. Une décision qui assure de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les enseignantes, et qui témoigne du dynamisme et de l'avenir prometteur de l'enseignement bilingue sur notre commune.

PLUS D'INFOS

Div Yezh

Kastellaodren-Plagad
plagad@div-yezh.bzh



Du côté de l'école publique

- 1 Mardi 1^{er} juillet, les deux classes de CP ont fait une randonnée verte. Munis de gants et de sacs poubelle, les élèves ont ramassé les déchets trouvés sur le chemin de l'école au collège. Bouteilles en plastique, papiers, emballages divers et mégots ont malheureusement bien rempli les sacs. Nos jeunes éco-citoyens espèrent que cette action porte ses fruits pour notre environnement.
- 2 En juin, les classes de maternelle et de CM ont participé à un atelier de fabrication du pain avec Olivier Dugrain, boulanger à Guervaux. Les enfants ont pu déguster leur pain tout chaud, après une cuisson dans le four à bois mobile du boulanger. De quoi faire naître une vocation !
- 3 La classe de Mme Picard est allée à la rencontre des loups du refuge Coat Fur, à Lescouët Gouarec. Une rencontre émouvante, où les loups blancs, gris ou noirs se sont laissés admirer pour le plus grand plaisir des enfants.
- 4 À quelques jours des vacances, la classe de CM de Mme Pinçon a donné un concert à l'Ehpad Guy-Maros de Plouagat. Un après-midi festif qui a ravi les aînés comme les enfants !
- 5 Les classes de CM2 ont visité le musée de la résistance de Saint-Connan. Elles y ont fait des découvertes étonnantes, comme les cartes d'identité aux noms différents pour une même personne. Cette journée a été prolongée par une rencontre avec M. Véner, ancien résistant.



1



2



3



4



5



1



3



2



2

Du côté de l'école Sainte-Thérèse

La fin d'année a été bien chargée à l'école Sainte-Thérèse :

- 1 Une journée au zoo de la Bourbansais a été organisée avec tous les élèves pour fêter la fin d'année scolaire.
- 2 Les enfants de CM ont profité d'une journée voile sur l'étang de Châtelaudren.
- 3 Une journée par cycle a été organisée avec les écoles de secteur : les cycles 2 étaient à Plélo pour une journée thématique sur les jeux de société.

APRÈS



ÉCOLE PUBLIQUE



AVANT

Un point sur les travaux du site de Plouagat

Débutée fin juillet 2023, la rénovation du site de Plouagat de l'école publique devait durer 16 mois. Les travaux ont accusé plusieurs mois de retard en raison de leur complexité. Deux ans après, où en sont-ils ? La réponse en images.

Les travaux ont consisté :

- à la démolition des préfabriqués, du préau côté élémentaire et de l'escalier extérieur au niveau des maternelles
- à la construction d'un nouveau préau et à la reconstruction du préau des élémentaires
- au changement des 89 portes et fenêtres extérieures
- à l'isolation des bâtiments par l'extérieur sur les façades Nord, Ouest, Est et par l'intérieur pour la façade Sud.

Cet été, la cour a été réhabilitée pour permettre aux enfants de profiter d'un espace extérieur agréable.

Le coût, estimé au début des travaux à 1,5M € financé par la Ville, est finalement de 1 762 922 € HT.

APRÈS



AVANT



AVANT



APRÈS



APRÈS



AVANT



APRÈS



AVANT



AVANT



APRÈS





Eglise Saint-Magloire : réception des travaux de restauration du clocher

Le 11 juin dernier, M. Candio, architecte chargé de la maîtrise d'œuvre, a réuni M. le maire et les artisans pour la réception des travaux de restauration du clocher de l'église de Châtaudren.

Le chantier, qui devait s'achever à Noël dernier, a finalement pris six mois de retard à cause du mauvais état de la charpente. Celle-ci, initialement prévue pour être réparée sur place, a dû finalement être entièrement reconstruite dans les ateliers de l'entreprise MOULLEC à Lamballe.

Le montant total des travaux s'élève à 747 990.26 € TTC.

Depuis la mi-juin, des offices religieux peuvent de nouveau se tenir dans l'église Saint-Magloire, à nouveau accessible au public. La circulation sur la place de la République ainsi que l'accès aux commerces, perturbés pendant les travaux, ont été rétablis avant la saison estivale. Le travail réalisé par les entreprises lors de la restauration du clocher de l'église Saint-Magloire a été salué par tous, habitants comme touristes.

Dépenses

A.S. Pliage Démontage des lucarnes : 7363.08 €
LVTEC Echafaudage : 68 314.60 €
GREVET Maçonnerie : 91 643.55 €
MOULLEC Charpente bois : 158 556.51 €
MATTOEN Couverture : 167 383.81 €
BODET Campanaire : 63 035.16 €
Honoraires : 66 842.84 €
Total : 623 139.55 €

Recettes

Etat(DETR) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : 97 894.00 €
Région : 111 429.94 €
Département- Contrat de territoire : 142 755.00 €
Autofinancement : 271 060.61 €
Total : 623 139.55 €



TRAVAUX

Les jardiniers municipaux **félicités**

Le 24 juillet, le jury régional des Villes et villages fleuris composé de André Crocq, conseiller régional, Patrick Lamy, horticulteur, François Le Goff, paysagiste, et Katell Beucher, chargée de mission à Tourisme Bretagne, a inspecté la commune.

Le déplacement de cette commission avait pour objectif de vérifier si Plouagat conserverait sa 3^{ème} fleur et si cette distinction pouvait être étendue à l'ensemble de la commune, Châtaudren n'ayant pas adhéré à ce label par le passé. Les membres de cette délégation

ont apprécié le fleurissement dans nos bourgs et l'aménagement des abords des étangs. Ils ont félicité les jardiniers pour la qualité de leur travail. La décision du jury sur le maintien de la 3^{ème} fleur ne sera connue qu'en fin d'année.

Travaux de la départementale 712 de l'entrée du collège à la rue Pasteur

L'entreprise EUROVIA a achevé fin juillet le remplacement de la canalisation d'eau pluviale depuis la rue Pasteur jusqu'à l'entrée du collège. Avant la remise en circulation de la voie, les électriciens du groupe LE DU ont procédé au retrait des fils électriques qui alimentaient les lampadaires inutilisés depuis plusieurs mois. Début septembre, REZO Ouest, à la demande de Leff Armor, a rénové une trentaine de branchements d'égouts. Cette opération vise à limiter l'intrusion d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées et ainsi éviter les surverses à la station du Cochedo lors de fortes pluies. Lorsque cette partie du chantier sera terminée, EUROVIA engagera la phase relative aux travaux de surfaces : création des zones piétonnes et cyclables, pose des bordures de trottoirs et aménagements des zones dédiées aux espaces verts. L'ensemble de cette opération de réhabilitation, qui concerne le tronçon allant de l'entrée du collège à la rue Pasteur, devrait être terminée pour la fin de l'année.

Mardi 29 août, les entreprises REZO et LE DU ; Florence LE SAINT, vice-présidente en charge de l'eau et l'assainissement à Leff Armor et Daniel TURBAN, adjoint, ont réceptionné les travaux de Mississipi, rue de Kerfeddy et de la place des Sources.



TRAVAUX

Réception des travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable

Leff Armor a procédé au renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable rue de Kerfeddy, résidence de Mississipi et place des Sources à Châtelaudren-Plouagat.

Ces travaux d'amélioration visent à réduire les entrées d'eaux claires parasites et à améliorer l'écoulement des eaux usées vers la station du Cochedo, mais aussi à garantir une meilleure qualité de l'eau et à limiter les fuites sur le réseau d'eau potable. Réalisés par les entreprises LE DU TP et Rézo-Ouest, les travaux ont démarré en novembre 2024 et se sont achevés le 17 mai dernier.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - MONTANT : 753 540.00 € TTC

- Renouvellement de 855 ml de canalisations d'assainissement collectif en grès par des canalisations 100% recyclables d'une durée de vie supérieure à 100 ans
- Remplacement de 29 regards d'assainissement
- Remplacement de 61 boîtes de branchement

TRAVAUX D'EAU POTABLE MONTANT : 296 175.00 € TTC

- Renouvellement de 1245 ml de canalisations d'eau potable
- Remplacement de 13 vannes principales
- Reprise de 75 branchements

Pour cette opération, Leff Armor a bénéficié d'une subvention de 143 205 €.

Dans le cadre de ce chantier, l'entreprise Rézo-Ouest a repris, pour la commune de Châtelaudren-Plouagat, trois branchements d'eau pluviale à la Résidence de Mississipi. Le premier comprenait la fourniture et la pose d'une canalisation de diamètre 160 ainsi que l'installation d'une boîte de visite en partie publique. Les deux autres comprenaient en plus l'extension du réseau d'eau pluviale avec une canalisation de diamètre 200. Le coût de ces travaux s'est élevé à 8 640 € TTC.

Entretien des haies le long des voies publiques

En cette fin d'été, plusieurs haies, arbres et arbustes empiètent sur les rues, les routes communales et les chemins ruraux. Leur entretien constitue une obligation pour chaque propriétaire riverain.

Selon l'article L.161-24 du Code rural, les propriétaires doivent tailler leurs haies et branches pour qu'elles ne débordent pas sur la voie publique.

La végétation ne doit ni gêner la circulation des piétons, poussettes, personnes en fauteuil roulant, cyclistes, voitures, tracteurs et camions, ni nuire à la sécurité des usagers en masquant la visibilité des panneaux de signalisation, carrefours ou virages.

Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police (article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales), peut mettre en demeure un riverain d'effectuer les travaux nécessaires. En cas de non-respect, la commune peut intervenir d'office, aux frais du propriétaire concerné.



CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2025

- **Présents :** O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN, S. LE BONHOMME, P. SOLO, S. MEVEL-RAULT, JM. LE PILLOUER, S. PHILIPPE, JP. LE VAILLANT, G. LE CREURER, Y. LAR-RIVEN, A. TREPARD, G. LE LAY, C. CLAVIEN, I. GOURIOU, J. PERAIS, A. LE BRETON, R. JOUAN, A. LE ROY
- **Absents représentés :** Y. BRAULT donne pouvoir à JP. LE VAILLANT, I. LE CHA-NU à O. BOISSIERE, J. MORO à S. LE BONHOMME, T. LE PROVOST à M. LO-RANT,
- **Absents :** V. COSSON, X. HOCHET,
- **Secrétaire de Séance :** S. ME-VEL-RAULT

FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

À compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, la composition du conseil communautaire sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT qui prévoit :

- Un accord local fixant à 53 le nombre de sièges du conseil communautaire, sur proposition de Leff Armor communauté
- Ou, à défaut d'accord local constaté, l'application de la procédure dite de droit commun qui prévoit un nombre de sièges pour Leff Armor communauté fixé à 49.

En cas d'accord local la commune de Châ-telaudren-Plouagat perd un siège et passe à 5.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (6 abstentions) de rejeter la proposition d'accord local consistant à fixer à 53 le nombre de sièges du conseil communautaire de la commu-nauté de Leff Armor communauté.

LEFF ARMOR COMMUNAUTE - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, du rapport d'activités 2024 de Leff Armor Commu-nauté.

PARC ÉOLIEN DE BOQUÉHO - PLOUAGAT - TRANSFERT DE CONVENTIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide, à l'unanimité d'autoriser M. le maire à signer l'avenant pour transférer la convention de passage et d'enfouisse-ment de câbles à la nouvelle société Matisse France.

- Approuve le transfert de la convention de passage et d'enfouissement de câbles du 12 novembre 2013 sur les voies com-munales de l'ancienne commune de Plouagat (Châtelaudren-Plouagat) de la société Beta Renewables France à la société Matisse France ;
- Approuve le contenu de l'avenant de transfert de la convention de passage et d'enfouissement de câbles du 12 novembre 2013 et autorise M. le maire à signer cet avenant ;
- Approuve le contenu de l'avenant à la convention de servitudes du 12 sep-tembre 2016 et autorise M. le maire à signer cet avenant avec la société EDPR France Holding ou toute société venant à ses droits et à le réitérer devant no-taire ;
- Autorise M. le maire et lui délègue tous pouvoirs à l'effet de signer tous documents permettant l'exécution des conventions et ses avenants et à prendre toutes décisions relatives à leur exécution.

RESTAURATION SCOLAIRE - ENCADREMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE

L'OGEC de l'école Sainte-Thérèse a accep-té de mettre à disposition une ATSEM sup-plémentaire pour encadrer les élèves sur le trajet aller entre l'école et le restaurant scolaire sur le temps du midi.

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré, décide, à l'unanimité (1 abstention) d'autoriser M. le maire à signer la conven-tion avec l'école Sainte-Thérèse.

TRANSPORTS SCOLAIRES - PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST-JEAN-KERDANIEL

Le conseil Municipal, après en avoir déli-béré, autorise, à l'unanimité, M. le maire à émettre un titre de recette auprès de la commune de St-Jean-Kerdaniel d'un montant de 1 093,51 €, correspondant au transport de 8 élèves de St-Jean-Kerda-niel pour la période de janvier à septembre 2024 et de 10 enfants de cette même com-mune pour la période de septembre à dé-cembre 2024.

FOURNITURES SCOLAIRES - SUBVENTION

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré, décide, à l'unanimité, de reconduire les tarifs en cours pour l'année scolaire 2025-2026, et les suivantes sauf décision contraire du conseil municipal.

ACHAT DE CLES USB - CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE ST-JEAN-KERDANIEL ET BRINGOLO

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré, autorise, à l'unanimité, M. le maire à signer les conventions avec les communes de Bringolo et de St-Jean-Kerdaniel pour qu'elles participent financièrement

à l'achat des clés USB offertes à chaque élève de classe de CM2 en fin d'année scolaire au prorata du nombre d'élèves inscrits.

FONCIER : KERDANET - POINT D'EAU INCENDIE - CONVENTION

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer la convention avec le Sdis22, qui a pour projet l'installation d'un point d'eau Incendie (PEI) sur un terrain privé appartenant à Mme Katell Quistinic à Kerdanet.

CONVENTION AVEC ENEDIS

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré :

- approuve la convention permettant l'installation du poste de transformation électrique (ou de la ligne électrique sou-terrainne) sur la parcelle située rue de la Grande Villeneuve, cadastrée n° 443 de la section B, à Châtelaudren-Plouagat appartenant à la commune de Châte-laudren-Plouagat au profit de la société ENEDIS.
- autorise M. le maire à signer les docu-ments nécessaires à la régularisation de ce dossier.

STADE DE FOOTBALL COCO MICHEL - RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré, approuve, à l'unanimité le projet de rénovation de l'éclairage du terrain de foot, rue de l'Amourette - Plouagat présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22).

La commune ayant transféré la compé-tence éclairage public au Syndicat, elle participera à hauteur de 20 763,89 €. Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de la participation com-munale sera revu en fonction du coût réel des travaux.

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE - CONVENTION

L'entreprise Le Du réalise actuellement une étude portant sur la construction d'une ligne électrique rue du Leshouarn à la demande du SDE22. Une partie des tra-vaux se situant sur le domaine communal, la concrétisation de ce projet nécessite préalablement la signature d'une conven-tion entre le SDE22 et la commune.

Le conseil municipal, après en avoir déli-béré, décide, à l'unanimité (3 non-partici-pations), d'autoriser M. le maire à signer la convention.

RUE DE SAINT-BRIEUC - ÉCLAIRAGE PUBLIC (PHASE 2)

À la demande de la commune, le SDE22 a fait procéder à l'étude de l'aménagement EP (tranche 2) rue de Saint-Brieuc.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité (3 non-participations), le projet d'aménagement de l'éclairage public (tranche 2) rue de Saint-Brieuc présenté par le SDE22 pour un montant à la charge de la commune de 48 027,79 €.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association « Les danses du Leff » organise dans le cadre des animations de l'été, la venue de sonneurs pour animer le marché hebdomadaire deux lundis, en juillet et août.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Les Danses du Leff d'un montant de 300 €.

FESTIVAL ATTRAP'SONS 2025 -MISE À DISPOSITION D'ESPACES PUBLICS COMMUNAUX

Dans le cadre de la cinquième édition du festival Attrap'Sons, prévue les 22, 23 et 24 août 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : G. Le Lay, A. Le Breton, R. Jouan), d'autoriser M. le maire à signer la convention d'utilisation du domaine publique avec l'association Fest'in Leff.

POLICE MUNICIPALE - CONVENTION POUR L'ENTRAÎNEMENT DE BÂTON DE DÉFENSE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la convention avec la mairie de Plérin-sur-Mer pour l'entraînement de bâton de défense de la policière municipale ;
- autorise M. le maire à la signer et engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- 30 rue du Goëlo, cadastré 038A n° 145-983
- 32 rue du Mississippi, cadastré C n° 2202
- 17 rue du Leshouarn, cadastré B n° 1402
- Rue des fauvettes, cadastré B n° 2389 - 2402
- 6 rue Aribart, cadastré 038A n° 986-989
- 5 rue de Cornouaille, cadastré 038A n° 650

CONSEIL MUNICIPAL du 29 août 2025

• **Étaient présents** : O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN, S. LE BONHOMME, P. SOLO, S. MEVEL-RAULT, JM. LE PILLOUER, S. PHILIPPE, JP. LE VAILLANT, G. LE CREURER, A. TREPARD, G. LE LAY, C. CLAVIEN, I. GOURIOU, J. PERAIS, A. LE BRETON, R. JOUAN, A. LE ROY, I. LE CHANU

• **Absents représentés** : Y. BRAULT donne pouvoir à JP. LE VAILLANT, J. MORO à P. MARTIN, S. LE BONHOMME à G. LE LAY, Y. LARRIVEN à P. SOLO.

• **Absents** : T. LE PROVOST, V. COSSON, X. HOCHET,

• **Secrétaire de séance** : JM. LE PILLOUER.

RÉVISION GÉNÉRALE N°1 DU PLUIH DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - AVIS SUR LE PROJET DE PLUIH ARRÊTÉ.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- émet un avis favorable à l'unanimité moins une abstention,
- demande à ce que les deux longères d'environ 100 m2 chacune situées sur la parcelle cadastrée E646, au lieu-dit le Bas de la Rue, soient ajoutées à la liste de bâtiments autorisés à changer de destination et que le local situé 18, la Grand-Rue, soit classé en linéaire commercial strict.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DES CÔTES-D'ARMOR - RÉFORME STATUTAIRE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité (3 non-participations) :

- d'approuver ce projet de statuts et annexes étant précisé que les modifications ne portent que sur le cadre statutaire réécrit. Les compétences transférées ou non par les communes ou EPCI, restent identiques.
- de préciser que ces nouveaux statuts ont vocation à entrer en vigueur à l'issue du second tour des élections municipales de 2026
- au terme du délai de 3 mois, et de la majorité qualifiée de vote concordant, le comité syndical adoptera définitivement ces statuts qui feront l'objet d'un envoi à la préfecture pour prise d'arrêté préfectoral.
- d'autoriser le maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

MÉDIATHÈQUE - DÉSHERBAGE DE LIVRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- que, selon leur état, les documents sortis du fonds de la médiathèque Parenthèse soient donnés à Ammareal, librairie spécialisée dans la vente d'articles culturels en ligne, domiciliée au 31 rue Marcelle-Henri, 91200 Athis Mons. Cette librairie reprend les ouvrages dés herbés par les bibliothèques pour les vendre sur leur site en ligne à prix modique. Ammareal reversera 10 % du prix net HT, pour chaque article vendu, à la commune et 5 % au secours populaire ou cédés à titre gratuit à des institutions ou associations qui pourraient en avoir besoin ou détruits avec recyclage si leur état ne permet pas de les donner.
- de charger la responsable de la médiathèque de mettre en œuvre la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus, et de signer les bordereaux d'élimination,
- Approuve l'adhésion de la commune à Ammareal,

MAISON DU HANDBALL - CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à actualiser les termes de la convention de location d'un local situé au 1, rue de Saint-Brieuc que la commune loue à l'Amicale Sportive Handball. La redevance passant notamment de 500 € à 600 € par an.

TRANSPORT SCOLAIRE - AVENANT N°3 À LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

Le conseil régional propose la signature d'un nouvel avenant ayant pour objet de prolonger la convention de deux années et d'actualiser les conditions de coopération entre la commune de Châteaudren-Plouagat et la Région Bretagne concernant le service de transports scolaires régionaux et assurant la desserte des écoles primaires publique et privée de Châteaudren-Plouagat.

La convention prévoit l'augmentation du tarif des premier et deuxième enfant transportés qui passe de 120 € à 130 € et le montant de la majoration en cas d'inscription hors délai et sans justification particulière qui passe de 30 € à 40 € (non appliquée jusqu'à présent par la Région Bretagne).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le maire à signer la convention ci-jointe,
- d'adopter une tarification de 40 € en cas d'application de la majoration pour inscription hors délai sans justification particulière.

STADE LOUIS-MORICE - ESPACES EXTÉRIEURS DES ABORDS DU CLUB-HOUSE - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA FFF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter un financement auprès de la FFF, à hauteur de 26 % du montant des travaux de clôture, soit 10 000 €.

STATION DE KERMILIN : DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à solliciter l'autorisation de M. le Préfet pour procéder à la distraction du régime forestier de la portion de la parcelle D 1159 concernée par le projet de reconstruction de la station d'eau potable de Kermilin, et à signer tout document relatif à ce dossier.

COMMUNE NOUVELLE - CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS

À Châtelaudren-Plouagat, au moment de la création de la commune nouvelle, le conseil municipal avait délibéré le 12 janvier 2019 pour « fixer » le tableau des emplois et des effectifs de la collectivité.

Pour être en conformité avec l'article L313-1 du code de la fonction publique, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer ces emplois tel qu'ils figurent au tableau des effectifs.

AUGMENTATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE DE PLUSIEURS AGENTS DES SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'augmenter la durée hebdomadaire de service des deux agents au grade d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe travaillant au service scolaire.

- d'augmenter la durée hebdomadaire de service d'un agent au grade d'adjoint technique, travaillant au service périscolaire.

Ces augmentations sont justifiées par le nombre d'heures complémentaires régulièrement effectuées par ces agents depuis plusieurs années dues aux nécessités de service.

Le comité technique n'a pas à être consulté car l'augmentation de DHS est inférieure à 10% du temps de travail initial de ces agents.

- de modifier le tableau des effectifs en conséquence à compter du 1er septembre 2025.

MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - CONVENTION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à signer la convention avec Leff Armor communauté pour la mise à disposition d'un de ses agents, titulaire du BAFD, pour une durée hebdomadaire de service égale à 17,5/35ème pour une durée d'un an renouvelable.

AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - AUTORISATION DE RECRUTEMENT

Considérant la nécessité de créer plusieurs emplois non permanents d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, en rai-

son d'une nécessité de services au sein des services scolaires – périscolaires et communication.

Il est décidé :

- La création de onze emplois temporaires d'adjoint technique à temps non complet, au restaurant scolaire, à la surveillance de cours, à la garderie, au ménage et à la distribution du journal municipal.

- Les agents contractuels ci-dessus seront rémunérés par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique au 1^{er} échelon.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- 58 rue de la gare à Plouagat, cadastré F n° 186 et 1370
- 5 Christ, cadastré B n° 69-70-71 et 2186 p
- 30 rue du Clos Maréchal, cadastré C n° 2127
- 7 Rue du Général Leclerc, cadastré 038a n° 502
- Rue Neuve, cadastré F n° 1961(ex 604)
- Rue des Moissons, cadastré C n° 2461-2465
- Le Carpont, cadastré C n°2467-2468-2470
- 8 Le Ribot, cadastré E n° 1270-1271-1274-1275

Conseil Municipal des Jeunes

Mercredi 11 juin, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont participé au comptage participatif des nids d'hirondelles et de martinets sur la commune, organisé avec VivArmor-Nature. Cette action permet de mieux connaître le patrimoine naturel local, de sensibiliser les habitants à la biodiversité et d'intégrer la protection des espèces dans les projets de rénovation du bâti communal. Les résultats montrent une belle progression : 76 nids d'hirondelles de fenêtre occupés et 16 nidifications de martinet noir, en nette augmentation par rapport à 2024.

Mercredi 25 juin, les jeunes élus ont participé à un nouvel atelier de discussion philosophique animé par Thierry Raffin. À partir d'un petit film pédagogique, ils ont exploré les rôles du maire et des élus, en les comparant à ceux des parents : responsabilité, autorité, règles de vie... Les notions de citoyen, d'administré, de rôle réglementaire ou encore de vote ont été abordées avec enthousiasme et curiosité. La séance s'est conclue par un vote symbolique autour d'un projet fictif, illustrant le fonctionnement démocratique du conseil municipal. Rendez-vous en septembre pour poursuivre la réflexion sur le thème : "Décider ensemble, est-ce possible ? À quelles conditions ?"

Dossiers d'urbanisme du 16 mai 2025 au 15 août 2025

19

Urbanisme

NOM	ADRESSE	OBJET
Déclarations préalables déposées		
M. BESSIERE Jonathan	4 Kermerrien	Garage
M. BROCHAND Louis	24, Bel Air	Réfection bardage et toiture d'un abri existant
M. BRELIVET Loïc	Kerdanet	abattage d'arbres
Mme JOUAN Julie	28 bis rue de la Gare	Changement porte et fenêtre
Mme GUEVELOU Élise	9, Place des Sapeurs Pompiers	Modification de façades
M. BONDU Noël	5, Venelle du Roc	Extension d'un maison d'habitation et pose d'un escalier extérieur
M. CAUDAN Eric	36, La Grand rue	Pose d'une clôture
Mme ROBERT Ginette	7, Impasse des Bruyères	Construction d'une véranda
M. GUIGNY Sylvain	1, Place du 19 mars 1962	Construction d'un abri de jardin
M. LONGUE Joël	9, Côte aux Goupils	Modification des menuiseries
M. ROLLAND Pierre-Jean	4, rue de la Corderie	Construction d'une terrasse en bois
M. LE CAMPION Clément	8, Impasse des Bruyères	Construction d'un abri de jardin
LEFF ARMOR COMMUNAUTE	4, rue du Collège	Extensions attenantes à une crèche existante
M. Mme DIOURON Marie-Claire	20, Le Carpont	Division foncière
Déclarations préalables accordées		
GNS ENERGIE	3, rue du Général Leclerc	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. REBOUSSIN Kévin	15, rue des Charmes	Construction d'un abri de jardin, d'un carport et d'une clôture
M. LE TALOUR Benoît	30, Runio d'en Haut	Remplacement des ouvertures
Mme GOMES SILVA Estelle	2, la Dosse	Remplacement des menuiseries
M. BRASSARD Hugo	35, rue du Général Leclerc	Réfection de toiture
LA MAISON DU SOLAIRE	1, Minguen	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme TOGNON Gaëlle	32, rue du Mississippi	Création d'une terrasse
Mme BURLLOT Elodie	23, rue de Mississippi	Modification de façade
SOLUTION CLIMA	32, Résidence du Mississippi	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. RICHARD Kévin	12, Kerny	Pose d'un portail
M. SAUZET Francis	5, Place des Sources	Abattage d'arbres
M. LE METAYER Joël	12, rue de Kerjagu	Abattage d'un arbre
Mme MODET Marie-Thérèse	9, Place de la République	Remplacement de menuiseries
ELYA ENERGIE	32, résidence du Mississippi	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. RAULET Bernard	20, rue de Bel Orient	Pose d'une pergola
M. GUILLOUX Jacky	2, Impasse Le Quinquis	Construction d'un préau
M. WIDNER Gilles	25 bis rue de la Gare	Déplacement d'un portail
ECO HABITAT ENERGIE	2A rue des Charmes	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. LE MEE Philippe	7, rue de Cornouaille	Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre
Permis de construire déposés / en cours		
IMMALDI & Cie	Rue de Kerbouillen	Construction d'un magasin ALDI
M. MANCHERON Quentin	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
M. BASSONNEVILLE Moise	Clos du Ruisseau	Construction d'une maison individuelle
M. JACOB Benoit	Lotissement "Le Pré de l'étang"	Construction d'une maison individuelle
M. AHMADI Hamid et Mme BELHADROUF Jessica	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
M. JOUAN Nicolas et Mme JAOUEN Olivia	Lotissement "Le Pré de l'étang"	Construction d'une maison individuelle
Mme OLIVIER Michelle	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
M. LE GOFF Serge	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
M. Mme GUEGAN Teddy et Julie	Kernabat	Construction d'une maison individuelle
SCI AG INVEST	Rue des Moissons	Construction d'une maison individuelle
CONSTRUCTIONS BOIS EMG	ZA de Fournello	Construction d'un local à charge
GAEC du Minnesota	Grand Rubernard	Construction d'un poulailler et d'une fosse à lisier
Mme LE POTIER Laureen	Lotissement "Le Pré de l'étang"	Construction d'une maison individuelle
Permis de construire accordés		
SCI IDN IMMO	1, Place des Sapeurs Pompiers	Réalisation de 12 logements et un commerce
M. LEON Erwann	7, rue Notre Dame	Garage
SCI MEDICAL PASTEUR	2, rue Pasteur	Réaménagement et extension cabinet médical
M. COROUGE Laurent	49b rue Albert	Garage
M.Mme PRAT Jonathan et Manon	Leshouarn	Construction d'une maison individuelle
M. FABER François	1, Le Clos du Pont	Construction d'un box à chevaux
Mme ZAINI Valérie	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
SCI Louis Aragon	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction de deux maisons d'habitation
M. CABEL Erwann	Lotissement " Le Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle

URBANISME

RÉGLEMENTATION

Espaces sans tabac : protéger les enfants



Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer et de vapoter aux abords des endroits fréquentés par les enfants et les familles.

La mesure gouvernementale vise à mieux protéger la population, en particulier les enfants, et à améliorer notre cadre de vie. Il est désormais interdit de fumer et de vapoter dans un rayon de 10 mètres autour des accès publics :

- des parcs, jardins publics et aires de jeux,
- des plages
- des abribus et zones couvertes d'attente des transports
- des abords immédiats des écoles, collèges, lycées, centres de loisirs et établissements accueillant des mineurs
- des piscines, stades, terrains de sport et autres équipements extérieurs ouverts au public.

Une signalisation officielle, fournie par l'État, va être progressivement installée pour mieux informer les usagers. Fumer dans ces espaces constitue une infraction passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

Ces mesures s'inscrivent dans une politique nationale de prévention. Elles ont pour but de réduire l'exposition des jeunes au tabac, de lutter contre la banalisation du geste de fumer et de préserver l'environnement en limitant la pollution liée aux mégots.

EN SAVOIR PLUS

www.sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/espaces-sans-tabac

État civil

NAISSANCES

Lucas Ollivier
 Jessy Van Geersdaële
 Ethan Jagot
 Enora Corbel
 Gwénégan Lantelme
 Niya Séjourné
 Louise Renou
 Héloïse Le Gaudu
 Victor Robert

MARIAGES

Adoline Ollo et Jean Tily
 Marion Bergot et Romain Ruellan
 Vanessa Primet et Brice Abfi
 Angélique Brisseault et Xavier Rouault
 Isabelle Lechat et Laurent Lemonde
 Laëtitia Le Prince et Armel Linglin
 Aurélie René et Mickaël Herrero
 Nolwenn Hamon et Yohan Le Faou
 Pauline Le Graet et Sébastien Duault
 Françoise Belloeil et Richard Moquet

DÉCÈS

Hélène Gouriou née Le Bervet
 Marie Goux née Duchêne
 Joseph Le Carré
 Paulette Nabucet née Damien
 Thérèse Le Cardinal née Collet
 Marie Raoult née Le Pinvidic
 Michel Guyomard
 Claude Laquay
 Jeannine Lemaire
 Isabelle Lorguillous née Le Ster
 Madeleine Duval née Puil
 Jeannine Glo née Le Page
 Marie Crézé née Jacob
 Annick Le Page née Le Mignot
 Martine Nabucet née Chevreil
 Pierre Le Coq
 Maryvonne Briand née Le Banner
 Jacques Quillet
 Daniel Domalain
 Franck Le Traou
 Christian Briendo
 Yvonne Malargé née Hervé
 Louise Le Garff née Le Goff
 Paul Quéro
 Jérôme Guennec
 Jeanne Guillou née Ollivier
 Simone Lorin née Veillon

Place de la République : une zone bleue à respecter



Les places de stationnement situées sur la place de la République sont en zone bleue. De cette manière, un disque de stationnement européen indiquant l'heure d'arrivée doit être apposé de manière visible et lisible derrière le pare-brise du véhicule. À Châtelaudren-Plouagat, le stationnement en zone bleue est gratuit et limité à deux heures du lundi au samedi. Ce dispositif favorise la rotation des véhicules et facilite l'accès aux places à proximité des commerces. Les contrevenants feront l'objet d'une verbalisation à 35 €. À noter : le produit des amendes est perçu par l'État et non la commune.



Campagne de vaccination Grippe et/ou Covid

Le Pôle de Santé du Leff renouvelle sa campagne de vaccination contre la grippe et la Covid-19.

Des permanences sans rendez-vous, assurées par les infirmiers libéraux du territoire, auront lieu au Pôle de Santé du Leff (6 place du Général de Gaulle, à Châtaudren-Plouagat, en face du CMB) de 10h à 12h aux dates suivantes :

- Lundi 3 novembre 2025
- Jeudi 6 novembre 2025
- Lundi 17 novembre 2025
- Jeudi 27 novembre 2025

À prévoir :

- Votre vaccin contre la grippe (à retirer en pharmacie) et le bon de vaccination
- Votre carte Vitale et votre carte de mutuelle

Pour les personnes souhaitant se faire vacciner contre la Covid-19, les vaccins seront fournis sur place.

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chataudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.



SANTÉ

Inscription sur la liste électorale

Vous venez d'emménager ou vous avez changé d'adresse sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter ! Rendez-vous en mairie ou sur service-public.fr, muni-e d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. N'attendez pas le dernier moment : l'inscription est possible jusqu'à 6 semaines avant les prochaines élections municipales, en mars prochain.

Stérilisation des chats : un geste responsable

Face à la recrudescence des chatons retrouvés sur la voie publique ces dernières semaines, la municipalité tient à rappeler que, si la stérilisation des chats (femelles comme mâles) n'est pas obligatoire en France, elle est très fortement recommandée.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans conséquences, tant pour sa santé que pour la tranquillité de la collectivité.

Stériliser son animal, c'est éviter les portées non désirées et réduire le nombre de chats errants. Un couple de chat peut engendrer, en seulement 4 ans, plus de 20 000 descendants.



Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17

Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

SAISON CULTURELLE 2025

Les expositions à la médiathèque
Parenthèse jusqu'à la fin de l'année



Michel Batt

Rétrospective



Jusqu'au samedi 4 octobre

Cette rétrospective des œuvres de Michel Batt présente des extraits de séries d'images cohérentes concernant différentes thématiques : la matière avec « la peau des murs » ou les compressions de déchets de la série « hors d'usage » ; des images graphiques, colorées ou abstraites avec les séries « asphalte », « abstraction » et « zones commerciales » ; la présence humaine avec des images captées dans les rues « street photo » et la série « expression libre », photographies murales de graffitis aux déclinaisons poétiques ou revendicatives saisies dans de nombreuses villes. La série « corps expérimental » montre une approche de la photo de nu hors des clichés classiques.



Françoise Nassoy, Steeve Le Hégarat et Art Gil

Noire poésie & Même pas peur !



Du vendredi 10 octobre au vendredi 31 octobre

Entre steampunk et cabinet de curiosité, les trois artistes vous invitent à remettre en question la poursuite des biens matériels, des plaisirs ou succès terrestres, tout en exprimant la futilité de certaines quêtes humaines, comme la richesse ou la reconnaissance, qui ne donnent pas de sens à la vie durable.



Artistes locaux
Exposition collective



Du vendredi 14 au 29 novembre

À travers cette exposition collégiale, découvrez les œuvres d'Elodie et Radouane, d'Aline et Pascal Henry, de Marie-Christine Pavesi, de Nathalie Choulot, de Jacques-Louis Le Greneur, Gérard Le Belleguy et Noël Sarzeaud. Autant d'artistes locaux que de techniques (peintures, sculptures, photographies) et de regards sur le monde à découvrir.



Spectacle familial

Tout ce que je veux pour Noël

Cie Les plus hautes eaux connues



Samedi 6 décembre à 11h

C'est l'histoire de Sam et Aïda, deux sœurs qui, ce matin-là, se réveillent très joyeuses. C'est le jour de Noël et c'est la fête ! Mais soudain, Aïda, la plus jeune, est atteinte d'un étrange phénomène. Elle refuse tout net de sortir de sa chambre, au grand dam de sa grande sœur, Sam ! Ne pas vouloir fêter Noël, on n'a jamais vu ça ? Aidées par une mystérieuse harpe trouvée dans leur armoire, elles plongent dans des jeux, chants et histoires pleines de personnages hauts en couleur. Et si, grâce à leur imagination et à leur complicité, elles inventaient une nouvelle façon de fêter Noël ?

La saison 2025-2026 au Petit Écho de la Mode

Vendredi 26 septembre, à 19h, l'équipe du Petit Écho de la Mode vous invite à la présentation de la saison culturelle 2025/2026 : spectacles, événements, vous saurez tout sur la programmation de votre saison culturelle de territoire. Une soirée conviviale ouverte à tous et en présence d'invités et d'élèves du pôle d'enseignement artistique.

PLUS D'INFOS

Vendredi 26 septembre à 19h – Petit Écho de la mode – 2 rue du Maillet

Entrée libre - Ouvert à tous - Présentation suivie d'un pot

Informations au
02 96 79 26 40
www.petit-echo-mode.fr



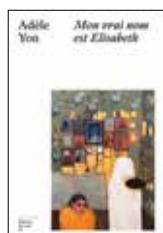
25/26

Le Petit Écho de la Mode
2 rue du Maillet
22170 Châteauneuf-Poignante

Ouverture de la médiathèque
VENDREDI 29 AOÛT
02 96 79 26 40
www.petit-echo-mode.fr

LECTURE

Les coups de cœur de Carole et Claudie



ROMAN ADULTES

Mon vrai nom est Elisabeth d'Adèle Yon

L'autrice, chercheuse, mène une enquête pour tenter de rompre le silence qui entoure la maladie de son arrière-grand-mère Elisabeth, dite Betsy, diagnostiquée schizophrène dans les années 1950. Ni roman ni documentaire, ce récit d'investigation sur la psychiatrie d'après-guerre fait basculer son récit de l'intime à l'universel : une femme soi-disant malade, traitée comme une non-personne, empêchée d'être elle-même par la pression sociale et un contrôle patriarcal et médical glaçant... Un récit révoltant et très émouvant.



BD JEUNESSE

Les cavaliers de l'apocalypse de Libon

Trois enfants partageant le même objectif : s'amuser le plus possible en se faisant gronder le moins possible. Et pour cela, ils peuvent compter sur leur imagination, leur détermination et une bonne part de malchance ! D'activités risquées en aventures insensées tout devient très vite hors contrôle ! Une nouvelle série BD pleine d'humour et d'un brin de mauvaise foi jubilatoire.



DVD TOUT PUBLIC

Flow de Gints Zilbalodis

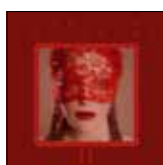
Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau ! Tous devront désormais apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux. Un magnifique film d'animation, poétique et d'une grande puissance visuelle.



DOCUMENTAIRE ADULTES

Calligraphie et lettering faciles de Marine Porte de Sainte-Marie

Un très beau livre pour s'initier à la calligraphie et au lettering : des modèles à reproduire, des tutos guidés, un très grand choix d'écritures : l'onciale, la chancelière, l'anglaise... ainsi que de nombreux conseils à propos du matériel : mille façons créatives de jouer avec l'écriture.



CD TOUT PUBLIC

Il de Camille Lellouche

Un très beau second album, qui mêle des sonorités pop et des textes introspectifs, un disque où la variété rencontre le flamenco, où le piano côtoie le gospel, pour parler d'amour, d'espoir et du monde avec une pointe de mélancolie et de nostalgie. À écouter !



Une littérature inclusive à la médiathèque Parenthèse

Soucieuse de refléter la diversité des publics, la médiathèque Parenthèse développe une collection de littérature inclusive : des livres pour tous et qui parlent de tous.

Sans clichés ni stéréotypes, les ouvrages sélectionnés abordent des thématiques variées comme le handicap, la diversité culturelle, les familles homoparentales ou encore la neuroatypie. Ils permettent à chacun de se reconnaître, mais aussi de découvrir et comprendre l'autre.

Des maisons d'édition engagées comme *On ne compte pas pour du beurre* ou *Au cœur des différences* sont régulièrement mises à l'honneur.

L'accessibilité est également au cœur de la démarche avec des livres en gros caractères, des textes en lecture facilitée ou encore des livres audio.

Autant de formats pensés pour accompagner les publics en difficulté de lecture et rendre la culture accessible à tous.

MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE : 38 Grand rue – 02 96 79 56 00

Horaires d'ouverture : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Lundi 27 octobre 2025
à partir de 8 h 30

La
GRAND'
FOIRE *du*
Château

Animations pour toute la famille

Potée bretonne de 12 h à 13 h 30

par le Comité d'animation kastellgatin - Salle Jean-Le-Cuziat

**Tickets-repas en vente à la Maison de la presse, Chez Christophe, à la Maison Vincent,
à l'atelier de Carole et au Fournil du Rocher**

Attention : places limitées

Renseignements

**Emplacement gratuit pour les commerçants ambulants et les associations
pour toute réservation auprès de la mairie avant le 21 octobre.**

www.chatelaudren-plouagat.fr

02 96 74 10 84 / accueil@chatelaudren-plouagat.fr

